

Service Intégré de l'accueil et de l'Orientation de l'Oise : *sia2o*

Un Service public de l'hébergement, du logement adapté et du logement :

Construit sur le principe du **Guichet Unique**, il permet de :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement
- Traiter avec égalité les demandes, grâce à la connaissance des disponibilités et en fonction des besoins des personnes
- Coordonner les acteurs de la veille sociale jusqu'à l'accès au logement
- Assurer une référence sociale et la continuité de la prise en charge

- Favoriser l'accès au logement durable et autonome
- Construire des parcours d'insertion adaptés, conduisant chaque personne à une amélioration de ses conditions de vie et à son autonomie

Une construction partenariale :

Un groupement de coopération sociale et médico-sociale

Une mutualisation des moyens pour répondre aux besoins des personnes les plus démunies
Des outils d'analyse et de diagnostic commun

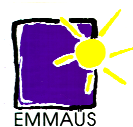
Un partenariat renforcé qui associe les travailleurs sociaux et les responsables des associations

Le groupement de coopération sociale et médico-sociale : une forme originale qui permet une réelle coordination des acteurs :

- Les organismes du groupement sont porteurs de structures d'hébergement, de structures de veille sociale et de logement d'insertion.
- Une construction avec l'ensemble des acteurs associatifs avec l'appui de nos réseaux : URIOPSS, Fnars
- Il ne fait pas « à la place de » mais permet de mieux faire ensemble
- Il est un lieu d'échanges pour ses membres et permet une véritable coordination associative



Donner les moyens de l'autonomie, meilleur chemin vers l'insertion



Le sia2o :

une réponse unique, inter-associative et coordonnée pour le département

La **centralisation des demandes assurée par le sia2o** permet une meilleure visibilité du dispositif.

Pour les usagers une structure **simple d'accès** :

- Le 115, numéro gratuit, **connu du grand public**, est la porte d'accès. Cela permet une réponse **immédiate 24h00 sur 24h00**

Un **traitement équitable des demandes** sur l'ensemble du département :

- Le 115 oriente sur des permanences réparties sur le territoire
- Les travailleurs sociaux des structures membres et partenaires reçoivent les demandes et évaluent les situations à l'aide d'une grille diagnostic élaborée conjointement
- Tous les 15 jours, une commission d'orientation réunissant les structures d'accueil, hébergement logement, **membres du groupement ou partenaires associés**, propose **l'orientation la plus adaptée** aux personnes en difficulté d'hébergement logement

Une organisation départementale :

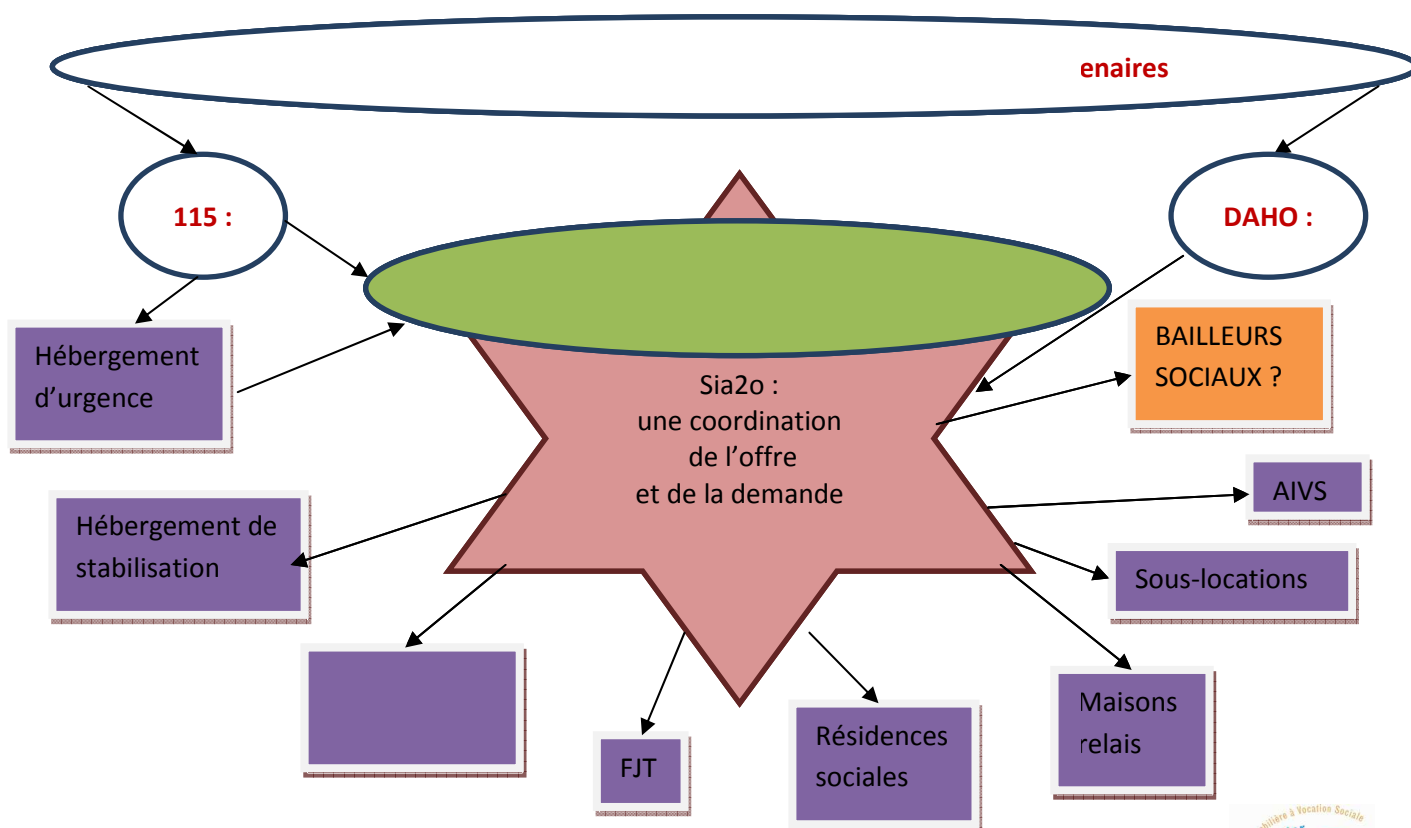
Des permanences d'accueil et d'évaluation réparties sur les territoires

Une grille d'évaluation unique

Une commission

départementale d'orientation

pour un traitement équitable des demandes



Donner les moyens de l'autonomie, meilleur chemin vers l'insertion

